

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ Hervé
M^{me} LE MARCHAND Régine
M. BOUFFORT Bertrand
M^{me} BOISNARD Karine
M. BAURY Samuel
M^{me} LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M. CHARDIGNY Thomas
M^{me} LE GALL Josette
M. GARNIER Michel
M. MOKHTARI Mustafa
M. BABOU Cyprien
M. BAUDY Jérôme
M^{me} HERCEG GALESNE Zlakta
M. GUILLEMET Éric
M^{me} PAIMPARAY KANY Véronique
M^{me} YSOPE Carine
M. PERRUDIN Gildas
M^{me} D'HEROUVILLE Véronique
M^{me} MONTESINOS Esther
M^{me} CHARLÈS Mathilde
M^{me} BRENDEL Charlotte
M^{me} BROSSERON Christine
M. LE MARCHAND Julien
M. ROUAULT Philippe
M. PHILOUX Pascal
M. CHAIZE Alain
M^{me} QUEMENER Anne Marie
M^{me} ROBIN Amélie
M^{me} CHARRIER Catherine
M. DESMOULIN Gil
M. JUMAUCOURT Arthur

Date de convocation : 22/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

Étaient excusés :

M. ANDRÉ Sylvain a donné pouvoir à M. GARNIER Michel.
M. BAILLY Cédric a donné pouvoir à M. LE MARCHAND Julien.

Était absent :

M. DESMOULIN Gil jusqu'à 20h41.

Secrétaire de séance :

M. Bertrand BOUFFORT



02/02 – 27 avril 2026

Désignation de six conseillers municipaux pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire,

rappelle que les conseillers municipaux, membres du conseil d'administration du CCAS, sont élus par le conseil municipal, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Le scrutin est secret.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de représentation sur chaque liste.

Vu les listes déposées comportant les noms suivants :

Candidats de la liste « Pacé ensemble 2026 »	Candidats de la liste « Agir ensemble pour Pacé »	Candidats de la liste « Pacé à gauche »
- K. BOISNARD		
- B. BOUFFORT		
- Z. HERCEG GALESNE	- P. ROUAULT	
- E. MONTESINOS	- A. ROBIN	- C. CHARRIER
- C.YSOPE	- A. CHAIZE	- JUMAUCOURT
- E. GUILLEMET	- P. PHILOUX	- G. DESMOULIN
- M. CHARLES	- AM. QUÉMENER	
- C. BROSSERON		
- J. LEMARCHAND		

Conformément aux dispositions présentées ci-dessus,

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération n°01-04 du Conseil Municipal en date du 07 avril fixant à 6 le nombre d'administrateurs du CCAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

PROCEDE :

à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

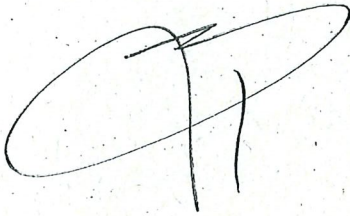
Liste des candidats	Liste « Pacé ensemble 2026 » Liste « Agir ensemble pour Pacé » Liste « Pacé à gauche »
Nombre de votants	33
Nombre de bulletins	33
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages valablement exprimés	33
Répartition des sièges	Liste « Pacé ensemble 2026 » : 05 Liste « Agir ensemble pour Pacé » : 01 Liste « Pacé à gauche » : 0

SONT ELUS :

Candidats de la liste « Pacé ensemble 2026 »	Candidats de la liste « Agir ensemble pour Pacé »	Candidats de la liste « Pacé à gauche »
- K. BOISNARD		
- B. BOUFFORT		
- Z. HERCEG GALESNE	- P. ROUAULT	
- E. MONTESINOS		
- C.YSOPE		

Le secrétaire de séance,

Bertrand BOUFFORT.



Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.



The stamp is circular with the text "MAIRIE DE PACÉ" at the top and "51100 Pacé (Mayenne)" at the bottom. It features a central coat of arms with a bird and a tree.